

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 05 SEPTEMBRE 2018 – 9h30

---

## Compte-rendu

Etaient présents :

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Frédérique DUPERRET
- Caroline TRONQUOY-PARC

Messieurs

- Martin BIDOU
- Jérémy BRETA
- Paul-Marie CLARET
- Sylvain CLOCHARD
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN
- Boris THOMAS

Etait excusés :

- Yves MEJEAN
- Olivia REGGIANI

Y assistaient :

Béatrice BOURSIER

10 administrateurs sur 12 présents ou représentés.

### 1. Validation du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu du CA du 6 juin 2018 est validé à 9 voix et une abstention.

### 2. Bureau / Stage

Les administrateurs avaient voté en juin pour un déménagement des locaux du Scare pour un budget à hauteur de 500 euros. Un bureau indépendant est disponible dans les locaux de la société Condor, au tarif de 500 HT, soit 600 euros TTC mensuels.

Les administrateurs votent à 9 voix pour le déménagement dans ce local.

La demande de service civique présentée en juillet a été refusée, les quotas 2018 ayant été atteints. Une nouvelle demande ne pourra être effectuée qu'à partir de janvier 2019.

Pour y remédier, la décision de recruter un.e stagiaire dès janvier est prise.

Suite à la démission d'Aline Rolland du Conseil d'Administration, il est indiqué que les statuts autorisent le CA à coopter un administrateur, jusqu'aux prochaines élections, auxquelles ce dernier devra se présenter pour être élu.

Le premier candidat qui n'a pas été élu aux dernières élections est Jean-Marie Virginie, directeur des cinémas Agnès Varda de Juvisy et Ventura d'Athis-Mons.

Il est décidé d'intégrer Jean-Marie Virginie dans le Conseil d'Administration jusqu'en mai, décision prise à 8 voix pour et une contre.

### **3. Chronologie des medias – Position sur la proposition d'accord de septembre 2018**

La FNCF, en charge des négociations sur la chronologie des médias pour l'exploitation, fera voter au prochain Conseil Fédéral aux présidents de syndicats le mandat pour signer ou non l'accord.

Une discussion est engagée sur la fenêtre salle. Celle-ci est maintenue à 4 mois d'exclusivité (seule fenêtre relevant du cadre législatif, les autres délais relevant d'accords interprofessionnels), avec une extension des dérogations à 3 mois, pour tous les films dont le cumul des entrées en 4<sup>e</sup> semaine est inférieur à 100 000 entrées. Les administrateurs soulignent que les films concernés sont les films Art & Essai, diffusés dans les salles Art & Essai, alors que les plus grosses productions sont épargnées. Des exemples de films qui seraient concernés par la dérogation sont cités : « Une pluie sans fin » a réalisé environ 100 000 entrées en 4 semaines, Woman at war a atteint 130 000. Il s'agit de succès cet été pour les salles Art & essai.

Bien que les ayants-droits conservent la possibilité d'utiliser ou non cette dérogation, elle concerne les films et les salles offrant les carrières les plus longues.

Les administrateurs craignent les effets psychologiques sur les spectateurs qui pourront être tentés d'attendre une sortie VOD proche et freineront leur volonté de sortie dans un cinéma.

Cette mesure va à l'encontre des convictions du secteur Art & Essai, de lutter contre l'accélération et la rotation des copies, contre la concentration.

Les administrateurs craignent également que cette étape ne soit que la première, la volonté de certains acteurs étant de réduire à zéro les délais salles et sortie vidéo.

Par ailleurs, aucune mesure de lutte contre la piraterie n'a été vraiment annoncée.

Les administrateurs votent à 9 voix contre, la signature de l'accord avec l'extension des dérogations à 3 mois pour les films ayant réalisé moins de 100 000 entrées en 4<sup>e</sup> semaine.

### **4. Observatoire Petite et Moyenne Exploitation / Après VPF**

Christine Beauchemin-Flot, Martin Bidou, Stéphane Libs et Béatrice Boursier ont été auditionnés par l'observatoire le 30 août. Ils ont rappelé l'urgence à mettre en place une aide à la numérisation pour les salles, de prendre en compte non pas le renouvellement du projecteur mais l'ensemble des éléments qui le composent et des éléments nécessaires à la projection ainsi que la maintenance. Ils ont également pointé la nécessité de sortir des critères habituels de classification des salles - nombre d'écrans ou petite, moyenne et grande exploitation... – lors de la détermination du périmètre des salles aidées.

Ils ont également indiqué que l'utilisation des projecteurs des salles Art & Essai était plus intensive que pour d'autres types d'exploitation, en se basant sur le sondage fait auprès des administrateurs du SCARE. Les projecteurs tournent en effet dès 9h du matin pour l'accueil des scolaires, jusque tard. Ainsi, le seuil des 30 000 heures, est déjà atteint pour la plupart des salles sondées, alors que le seuil retenu comme délai d'obsolescence est de 35 000 à 40 000.

Le CNC a indiqué souhaiter trouver une solution interne à l'exploitation, et avancé ne pas disposer de budget.

Les représentants du Scare ont également rappelé avoir été contactés de manière spontanée par les distributeurs indépendants qui souhaitaient qu'une solution soit trouvée pour préparer l'après-VPF, soucieux de ne pas fragiliser et voir disparaître une partie de leurs interlocuteurs privilégiés.

Ils regrettent que le rapport de l'IGF/IGAC ait stoppé ces relations.

Des modèles de solutions mutualisées ont été présentés par Yves Sutter d'une part et Cédric Aubry d'autre part, à la FNCF. Ces modèles ont fait l'objet de discussions lors de deux réunions productives à la FNCF.

Les administrateurs émettent également le souhait qu'un fond soit créé, différencié du fond de soutien, pour le sécuriser.

Par ailleurs, il est indiqué que la Fédération des cinémas souhaite la mise en place d'une charte de bonnes pratiques par les installateurs pour permettre aux salles un meilleur entretien de leur équipement, ainsi que la possibilité de mettre en concurrence les différentes sociétés lors du renouvellement d'une pièce, les prix variant du simple ou double.

## **5 – Audition Commission culture Assemblée Nationale / Médiatrice du cinéma**

Sylvain Clochard et Béatrice Boursier ont été auditionnés le 12 juillet dans le cadre de la mission d'information sur une nouvelle régulation de la communication audiovisuelle, en particulier, par Pierre-Yves Bournazel, son Président et Aurore Bergé, rapporteure.

Une contribution écrite leur a été demandée et fournie en juillet.

Laurence Franceschini, Médiateur du Cinéma, poursuit ses travaux sur la situation parisienne et l'accès aux copies pour les indépendants. Elle a reçu Martin Bidou, Stéphane Libs et Béatrice Boursier, pour le SCARE le 10 juillet.

## **6. Préparation Congrès de la FNCF**

Une réunion a été proposée aux adhérents du SCARE, afin de disposer d'un second rendez-vous dans l'année d'échange, de recueillir les avis et les problèmes, de préparer les prises de parole lors du Congrès, au sein des branches puis dans les forums de discussion avec la FNCF et les pouvoirs publics.

Peu d'adhérents ont confirmé leur présence à ce jour.

Comme les années précédentes, un déjeuner avec les administrateurs sera organisé mardi avant le forum de discussion.

Les thématiques à aborder sont : l'après-VPF, la concurrence et la concentration émanant des circuits par la programmation et l'accès aux copies et par les implantations et la réglementation des CDAC et CNAC, l'extension de l'aide à la programmation difficile.

## **7 – Proposition préconisations GNCR**

Le GNCR a envoyé au SCARE et à l'AFCAE un document contenant une plate-forme de propositions, destinées à être discutées ensemble puis soumises au CNC, dans de nombreux domaines : réglementation des CDAC / CNAC, aide à la programmation difficile, aide automatique ...

Il est souligné qu'il sera important de trouver la bonne méthode politique, pour éviter un effet contre-productif. Sera-t-il plus efficace de faire des propositions séparées ou groupées dans une plate-forme.

Un rendez-vous doit être pris prochainement avec le GNCR à ce sujet.

## **8. Problèmes de programmation**

Les administrateurs témoignent d'un durcissement de l'accès aux copies, qui revêt des situations inédites jusqu'alors. Il est constaté que certains films recommandés Art & Essai, « moyennement porteurs » sont parfois proposés aux circuits en priorité, au détriment du cinéma d'Art & d'Essai, qui aurait naturellement mieux fait rencontrer le public du film. Ainsi le Ciné Saint-Leu à Amiens n'a pas eu accès à la copie de Girl, proposée par son distributeur au Gaumont, et ce malgré le soutien AFCAE.

Sur Mademoiselle de Jonquière, le distributeur a proposé à Caen deux copies aux circuits et une seule chez un des deux indépendants. Pour protester, les indépendants ont tous deux refusé de sortir le film.

Par contre, à Nancy, UGC a demandé le film au Saint-Jean alors qu'il aurait plus d'entrées à Ludres. Pyramide a résisté et refusé de donner le film – qui sortait au Caméo - à l'UGC Saint-Jean.

La recommandation a priori ne protège pas les salles Art & Essai pour un accès privilégié aux films recommandés, par contre, elle sert à ne pas fournir les salles Art & Essai si le film n'est pas recommandé. Ainsi, Studio Canal refuse la copie du Grand Bain aux salles Art & Essai de grandes villes qui le souhaitent, alors que le film sort sur plus de 600 copies et est programmé dans les salles Art & Essai de villes moyennes, petites et de périphérie.

Ainsi, à Caen, dans ce cas, le film dont l'objectif est de réaliser 2 millions d'entrées, aurait mérité une 3<sup>e</sup> copie chez un indépendant en plus des deux circuits.

Ainsi, pour être bien exploité dans 70% du marché, un film exclu 30% du marché.

Il est décidé d'écrire une tribune pour dénoncer ces dérives.

## **9 – Programme formations**

Le SCARE a obtenu un numéro d'autorisation d'organisme de formation et a été également reconnu par l'AFDAS cet été pour une prise en charge.

Une Formation Réseaux Sociaux sera dispensée en Alsace le 2 octobre, en partenariat avec Alsace Cinémas et sera prise en charge par les organismes collecteurs pour les stagiaires.

Un programme de trois dates a été déterminé en collaboration avec les CIP, grâce au soutien de la DRAC Ile de France et de la subvention que le CNC a versée au SCARE :

- 16 octobre : une demi-journée sur la data.
- 13 novembre : une journée sur les réseaux sociaux niveau 1.
- 27 novembre : une journée sur les réseaux sociaux niveau 2.

## **10 – Rendez-vous 4<sup>e</sup> trimestre**

Les rencontres de Dijon auront lieu du 7 au 9 novembre.

Le Sommet des Arcs renouvelle son partenariat avec le SCARE, et aura lieu du 18 au 21 décembre.

## **11 - Groupe de travail « charte distributeurs/exploitants » / Groupe du Louxor**

Des distributeurs ont proposé des films pour l'expérimentation mise en place selon les modalités d'une charte. La liste des films et des salles volontaires a été communiquée à l'ensemble des participants mais les films n'ont pas été travaillés dans ce sens.

Il est décidé l'envoi d'un dernier mail par le SCARE, pour remobiliser les volontaires, sans quoi l'expérimentation devra être abandonnée.

Le groupe du Louxor se réunira le 18 octobre et le 29 novembre.

## **12 – CDAC / CNAC**

Clayes-Souilly – Créteil

Suite au refus de l'autorisation du complexe de 8 salles CGR à Clayes-Souilly, CGR a fait appel devant le tribunal administratif.

La CNAC, s'est réunie en juillet pour examiner l'extension de l'UGC Créteil de 12 à 18 salles, soit 6 salles supplémentaires, suite au recours du GNCR et du SCARE. Pascal Robin a été auditionné pour le SCARE et Jérôme Brodier pour le GNCR. La Médiatrice a demandé à être seulement auditionnée.

Le projet a été autorisé.

La séance est levée à 13h45